

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 28 MARS 2008**

Le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie de CHARRON, le 28 mars 2008 à 19 H 00, sous la présidence de monsieur Jean-François FAGET, Maire.

**PRESENTS :** Mr Jean-François FAGET - Mr Jean-Claude MARIONNEAU - Mr Jérémy BOISSEAU  
Mr Jacquy BAREAU – Madame Catherine COUSIN – Mr Christian GIRAUDET  
Mr Hervé HENNEQUIN - Mme Anne BOUCLAUD - Mr Jean-François RAYMOND  
Mr Louis GUINAUDEAU – Mr Patrick ROBERGÉAU - Mme PELAEZ-CABRERA Christelle  
Mr Jean-Philippe COLAS Mr Jean-Claude JARNY – Mr Hugues GASTOU  
Mr Jean-Marc MIALARET

**ABSENTS EXCUSES :** Mme Martine BOUTET (*procuration à Mr Jérémy BOISSEAU*) - Mr Serge DALLET (*procuration à Mr Christian GIRAUDET*) – Mme Sandrine MARTIGNON (*procuration à Monsieur Jean-François FAGET*) -

**SECRETARE DE SEANCE :** Mr Patrick ROBERGÉAU

Date de la convocation : 20/03/2008

**ORDRE DU JOUR :**

- 1° - DESIGNATION DES DELEGUES AUX DIFFERENTES INSTANCES INTERCOMMUNALES
- 2° - INSTALLATION DES COMMISSIONS
- 3° - DESIGNATION DES MEMBRES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
- 4° - INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS
- 5° - QUESTIONS DIVERSES

**I. DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal doit être représenté dans différentes instances intercommunales. Le nombre des membres à élire varie en fonction des statuts de l'organisme où les délégués doivent siéger. Le résultat des votes à bulletin secret des représentants du Conseil Municipal aux différentes instances est le suivant :

**CNAS (Comité National d'Action Social du personnel) : 1 délégué titulaire**

Candidat : Monsieur FAGET Jean-François  
désigné délégué à l'unanimité

**Syndicat départemental de construction et d'entretien des voiries : 1 délégué titulaire**

Candidat : Monsieur MARIONNEAU Jean-Claude  
désigné délégué à l'unanimité

**UNIMA : 1 délégué titulaire**

Candidat : Monsieur Jacquy BAREAU  
désigné délégué à l'unanimité

**SOLIDARITE DU PAYS MARANDAIS : 1 délégué titulaire**

Candidat : Monsieur Jacquy BAREAU  
désigné délégué à l'unanimité

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS MARANDAIS : 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants**

Candidats délégués titulaires :

Monsieur FAGET Jean-François (17 voix)  
Monsieur BOISSEAU Jérémy (15 voix)  
Monsieur COLAS Jean-Philippe (16 voix)  
Monsieur GIRAUDET Christian ( 3 voix)

Compte tenu du nombre de voix obtenu par chaque candidat, sont désignés délégués titulaires à la majorité absolue des suffrages exprimés :

Messieurs FAGET Jean-François - BOISSEAU Jérémy et COLAS Jean-Philippe

Candidats délégués suppléants :

Monsieur MIALARET Jean-Marc  
 Madame PELAEZ-CABRERA Christelle)  
 Madame Anne BOUCLAUD  
 Désignés délégués suppléants à l'unanimité

**SYNDICAT MIXTE DU PARC INTERREGIONAL DU MARAIS POITEVIN : 1 délégué titulaire ; 1 délégué suppléant**Candidats délégué titulaire :

Monsieur BOISSEAU Jérémy (15 voix)  
 Monsieur GIRAUDET Christian (2 voix)

Compte tenu du nombre de voix obtenu par chaque candidat, est désigné délégué titulaire à la majorité absolue des suffrages exprimés : Monsieur BOISSEAU Jérémy

Candidat délégué suppléant :

Monsieur JARNY Jean-Claude  
 Désigné délégué suppléant par 18 voix

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU DE LA REGION NORD DE LA ROCHELLE : 2 délégués titulaires**Candidats Délégués titulaires :

Monsieur MARIONNEAU Jean-Claude (19 voix)  
 Monsieur HENNEQUIN Hervé (15 voix)  
 désignés tous deux délégués titulaires à la majorité absolue des suffrages exprimés.

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DU BASSIN VERSANT DU CURE : 2 Délégués titulaires et 2 délégués suppléants :**Candidats délégués titulaires :

Monsieur FAGET Jean-François (15 voix)  
 Monsieur JARNY Jean-Claude (13 voix)  
 Monsieur RAYMOND Jean-François (4 voix)

Compte tenu du nombre de voix obtenu par chaque candidat, sont désignés délégués titulaires à la majorité absolue des suffrages exprimés :  
 Messieurs FAGET Jean-François et JARNY Jean-Claude

Candidats délégués suppléants :

Monsieur MARIONNEAU Jean-Claude (18 voix)  
 Monsieur MIALARET Jean-Marc (18 voix)  
 désignés délégués suppléants à la majorité absolue des suffrages exprimés

**Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement Rural (SDEER) :**2 Electeurs cantonaux :

Sont candidats :  
 Monsieur MARIONNEAU Jean-Claude (19 voix)  
 Monsieur GUINAUDEAU Louis (17 voix)  
 désignés électeurs cantonaux à la majorité absolue des suffrages exprimés

**CONSEIL PORTUAIRE :**

Candidat Délégué titulaire du Conseil Municipal : Monsieur FAGET Jean-François

Désigné par 17 voix

Délégué suppléant du conseil Municipal : Monsieur MARIONNEAU Jean-Claude

Désigné par 17 voix

Délégués titulaires du concessionnaire :Candidats :

Monsieur ROBERGEAU Patrick (18 voix)  
 Monsieur RAYMOND Jean-François (16 voix)  
 désignés délégués titulaires à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Délégués suppléants du concessionnaireCandidats :

Monsieur LEGERON Didier (18 voix)  
 Monsieur HENNEQUIN Hervé (16 voix)  
 Désignés délégués suppléants à la majorité absolue des suffrages exprimés

## **II. COMMISSION MUNICIPALES**

Le Maire propose 9 commissions chargées d'étudier les projets et questions importantes de la vie communale :

- Personnel
- Finances
- Voirie et réseaux
- Bâtiments
- Cadre de vie
- Scolaires/enfance/jeunesse
- Communication
- Urbanisme
- Ports

Tous les conseillers intéressés peuvent s'inscrire. Le nombre des membres composant chaque commission n'est pas limité. Les adjoints sont membres de droit. La présidence revient au Maire sauf délégation à un adjoint.

Le Conseil Municipal **fixe** à l'unanimité les commissions et les membres qui les composent selon le détail suivant :

### **COMMISSION DU PERSONNEL**

*Mme BOUCLAUD – Mr GASTOU – Mr GUINAUDEAU – Mr JARNY – Mr GIRAUDET*

### **COMMISSION DES FINANCES**

*Mme BOUCLAUD – Mr GASTOU – Mme PELAEZ - Mr GIRAUDET – Mr HENNEQUIN*

### **COMMISSION VOIRIE/RESEAUX**

*Mme MARTIGNON – Mr MIALARET – Mr GUINAUDEAU – Mr GIRAUDET – Mr RAYMOND*

### **COMMISSION BATIMENTS**

*Mr MIALARET – Mme PELAEZ – Mr ROBERGEAU – Mr GIRAUDET – Mr HENNEQUIN*

### **COMMISSION CADRE DE VIE**

*Mme COUSIN – Mme MARTIGNON - Mme BOUCLAUD – Mme PELAEZ – Mr GASTOU  
Mr GUINAUDEAU – Mr COLAS – Mr GIRAUDET*

### **COMMISSION SCOLAIRE/ENFANCE/JEUNESSE**

*Mme COUSIN – Mme MARTIGNON – Mr GIRAUDET*

### **COMMISSION COMMUNICATION**

*Mme COUSIN – Mr MIALARET – Mme PELAEZ – Mr ROBERGEAU – Mr COLAS  
Mr GIRAUDET*

### **COMMISSION URBANISME**

*Mme BOUCLAUD – Mme PELAEZ – Mr GASTOU – Mr GUINAUDEAU – Mr COLAS  
Mme JARNY – Mr GIRAUDET - Mr RAYMOND*

### **COMMISSION PORTS**

*Mme MARTIGNON – Mme PELAEZ – Mr ROBERGEAU - Mr JARNY – Mr GIRAUDET  
Mr RAYMOND – Mr HENNEQUIN*

A tout moment les conseillers pourront s'inscrire à d'autres commissions

## **III. DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :**

Le Maire rappelle aux conseillers que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est présidé de droit par le Maire. Il est composé de membres élus par le Conseil Municipal en son sein et de membres nommés par le Maire. Le nombre des membres élus et des membres nommés doit être identique. Ce nombre ne peut être inférieur à 4, ni supérieur à 8.

Le Maire propose de fixer à 7 le nombre des membres élus.

Le Conseil Municipal après délibération, à l'unanimité,

- **fixe** à sept le nombre des délégués du conseil municipal
- **élit à bulletin secret** ses représentants au Conseil d'Administration, soit :
  - o Monsieur Jacques BAREAU
  - o Monsieur Louis GUINAUDEAU
  - o Madame Anne BOUCLAUD

- o Madame Catherine COUSIN
- o Mr Jean-Marc MIALARET
- o Mr Patrick ROBERGEAU
- o Mr Christian GIRAUDET

#### **IV. INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADOINTS**

**Vu** les articles L2123-17, L2123-20, L2123-23 et L2123-24 du Code Général de la Fonction Publique Territoriale relatifs au versement des indemnités de fonction des Maires et des Adjointes

**Considérant** l'élection du Maire et des Adjointes en date du 22/03/2008

**Considérant** les arrêtés de délégation de fonction du Maire aux adjointes en date du 28/03/2008,

Le Conseil Municipal, après délibération, par 16 voix POUR et 3 ABSTENTIONS,  
**fixe** le montant des indemnités allouées aux Maire et aux adjointes en pourcentage par rapport à l'indice brut terminal de la fonction publique territoriale, soit :

Maire : **43 %** de l'indice brut 1015

1<sup>er</sup> adjoint : **16,5 %** de l'indice brut 1015

2<sup>ème</sup> adjoint : **16,5 %** de l'indice brut 1015

3<sup>ème</sup> adjoint : **16,5 %** de l'indice brut 1015

4<sup>ème</sup> adjoint : **16,5 %** de l'indice brut 1015.

#### **V. QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur GIRAUDET Christian attire l'attention des conseillers sur un problème de stationnement rue Pierre Loti. Il conviendrait de trouver une solution pour empêcher les automobilistes de se garer sur les entrées de maisons.

**FIN DE LA SEANCE : 20 H 00**

Jean-François FAGET

Jean-Claude MARIONNEAU

Jérémy BOISSEAU

Jacqy BAREAU

Catherine COUSIN

Christian GIRAUDET

Hervé HENNEQUIN

Anne BOUCLAUD

Jean-François RAYMOND

Louis GUINAUDEAU

Patrick ROBERGEAU

PELAEZ-CABRERA Christelle

Jean-Philippe COLAS

Jean-Claude JARNY

Hugues GASTOU

Jean-Marc MIALARET

